

Binic - Etables-sur-Mer, le 11 juillet 2024

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal

M. THEBAULT DGS, Mme JAOUEN DGSA, Mme JANSEN DST

Ouest-France, le Télégramme, la Presse d'Armor

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

Lors de la séance du conseil municipal du 10 juillet, les conditions nécessaires au vote n'ont été réunies que pour les trois premiers sujets à l'ordre du jour sur lesquels le conseil a pu valablement délibérer. Le défaut de quorum qui a suivi n'a pas permis la poursuite de la séance.

L'article L 2121-17 du Code général des collectivités territoriales dispose que « Si, après une première convocation (...) ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».

J'ai donc l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil municipal le :

Lundi 15 juillet 2024 à 18h
Mairie d'Etables-sur-Mer

Ordre du jour :

05 – Mise à disposition d'un bureau de la maison des services à SBAA

FINANCES

06 – Création de tarifs pour la salle des loisirs

07 – Création de tarifs pour les extensions de terrasse

08 – Création de tarifs pour les terrains de Beach Volley de la plage du Moulin

09 – Durées d'amortissement des biens des budgets en M57

10 – Création de tarifs le stationnement de camping-cars et véhicules aménagés – Aire de la chapelle

RESSOURCES HUMAINES

11 – Modification du tableau des effectifs

12 – Recours à un service civique pour le service culture

13 – Modification des modalités d'attribution du complément indemnitaire annuel (CIA)

VIE ASSOCIATIVE – CULTURE

14 - Subvention 2024 au Groupement Sud Goëlo

15 – Subvention complémentaire à « Grain d'pirate »

16 - Convention de mise à disposition temporaire du site de la Rognouse

17 – Tarifs de la saison culturelle 2024-2025

18 – Instauration de la gratuité de la bibliothèque municipal Renée Guilloux

ENFANCE – JEUNESSE

19 - Subvention aux associations jeunesse « Cap découverte » et « Cap à cité

URBANISME – ENVIRONNEMENT - MOBILITES

- 20 – Dispositif d'aide aux particuliers pour s'engager dans la transition écologique
- 21 – Appel à projet A VELO 3 de l'ADEME – Programme et création d'un poste de chargé d'opérations mobilités douces
- 22 – Dénomination de voie : Impasse Lise BELLEC
- 23- Déclassement d'un délaissé de terrain Rue de la Chapelle
- 24 – Acquisition des parcelle 007 AC 0239/0656/0657/0659/0680 situées rue du Chemin Querré
- 25 – Classement dans le domaine public de la parcelle AK0642 située rue de la Chapelle
- 26 – Acquisition de parcelles constituant la rue Anatole Le Braz

TRAVAUX – COMMANDE PUBLIQUE

- 27 – Adhésion au RESAH
- 28 – Maîtrise d'œuvre des travaux de la salle des loisirs – Avenant pour fixation définitive des honoraires

INFORMATION DU MAIRE

- Actualités de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Délégations du Conseil Municipal au Maire
- Renonciation au droit de préemption sur les DIA
- Agenda

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Paul CHAUVIN



(Handwritten signature over the seal)

PROCURATION

Je soussigné(e).....

DONNE procuration à

Pour me REPRÉSENTER à la séance du Conseil Municipal du.....

et VOTER en mes lieu et place.

À Binic-Etables-sur-Mer, le

Signature